

Cycloplus

LE VÉLO, C'EST NOUS ET SURTOUT VOUS !

“
J'ai gagné 6 mois
d'abonnement lors
du lancement du service.
Depuis, je suis la référente
Cycloplus de mon
entourage !
”

LAURA

En reconversion professionnelle

📍 Bourges

agglobus.com



Cycloplus
agglôBus

agglôBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET DE SON AGGLOMÉRATION

STU BOURGES
GROUPE RATP

QU'EST-CE QUE CYCLOPLUS ?

Cycloplus vous permet de découvrir ou redécouvrir le vélo sous différentes formes pour vos trajets quotidiens en regroupant les services vélos d'AggloBus : la location de vélos et les abris vélos sécurisés. Pour louer un vélo, vous devez résider dans l'une des communes* du territoire d'AggloBus.

*Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Fussy, Le Subdray, Lissay-Lochy, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Morthomiers, Pigny, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Florent-sur-Cher, Saint-Michel-de-Volangis, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Trouy, Vorly.

COMMENT RÉSERVER mon vélo ?



Je m'inscris ou me connecte sur www.velo-cycloplus.fr*



Je choisis mon modèle de vélo



Je renseigne mes coordonnées et mes pièces justificatives



Je règle le montant de la location du vélo



Je récupère mon vélo au point de location choisi



Je profite de mon nouveau vélo !

JE N'OUBLIE PAS DE PRÉVOIR :

- Une copie d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, titre de séjour...)
- Une copie d'un justificatif de domicile de -3 mois

JE RÉCUPÈRE MON VÉLO :

- Un dépôt de garantie à effectuer en agence le jour de la location en chèque ou en espèces
- Je choisis mon point de location :
 - > Dépôt Cycloplus : 23 rue Théophile Lamy à Bourges
 - > Espace Nation : 1 place de la Nation à Bourges
 - > Saint-Florent : Rue Fernand Léger, ZI de la Vigonnière à St-Florent-sur-Cher

En cas d'indisponibilité du vélo, vous pourrez vous inscrire sur une liste d'attente.

JE RÈGLE LE MONTANT :

 Paiement en ligne : CB ou prélèvement (4€ de frais de dossier à régler à l'agence au moment du retrait vélo)

 En agence : CB, espèces, chèque

*Réservation possible aussi par téléphone au 02 48 50 82 82

COMMENT UTILISER les abris sécurisés ?

Des abris vélos collectifs et sécurisés sont mis à votre disposition **24h/24 et 7j/7** pour stationner vos vélos et trottinettes.

Ce service est **GRATUIT pour tous** et son accès est possible grâce à un code d'accès ou un badge et prochainement par smartphone via une application dédiée.

- **OBTENIR SON CODE D'ACCÈS** : la demande de code d'accès valable 24h s'effectue sur le site diwio.fr
- **OBTENIR SON BADGE D'ACCÈS** : la demande de badge d'accès s'effectue **exclusivement à l'espace Nation**, 1 place de la Nation à Bourges.

Les abris à votre disposition sont implantés aux Gares de Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Marmagne, St Florent-sur-Cher, ainsi que sur le Campus Lahitolle.

La localisation exacte est disponible sur le site diwio.fr

POUR LES entreprises

SALARIÉS

Bon Plan Prime Transport : profitez d'un remboursement de 50% du prix de la location !

La prime transport est applicable sur la location de vélo, l'employeur prend en charge 50% du montant de la location (Article L3261-1 à L3261-4 du code du travail).

Renseignez-vous auprès de votre employeur !

EMPLOYEURS

Valorisez vos déplacements en mode doux en louant 1 à 5 vélos électriques sur une période de 6 ou 12 mois mis à disposition par Cycloplus. **Ces vélos sont disponibles pour la réalisation, au choix de l'entreprise :**

- > De trajets dans le cadre d'un déplacement professionnel
- > De trajets domicile-travail
- > De déplacements personnels d'un agent pendant et hors temps de travail

Les tarifs sont identiques à ceux des particuliers. **Plus d'informations sur www.agglobus.com/agglobus-pro/club-agglobus-pro**

SERVICE après-vente

Ce service vous assure une prestation clé en main. Pendant toute la durée de votre location, nos équipes techniques vous accompagnent à l'utilisation et à la maintenance de votre vélo :

- **Révision de votre vélo** (pour les contrats > 6 mois)
- **Contrôles techniques** (vélos électriques et mécaniques)
- **Remise d'accessoires**

Un numéro d'appel dédié au dépannage vous sera transmis lors de la réservation.

01

VÉLO CLASSIQUE

Dépot de garantie : 200€

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	0€	0€	0€	/



04

TRICYCLE ÉLECTRIQUE

Dépot de garantie : 900€

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
10€	30€	/	/	/



ACCESSOIRE SIÈGE ENFANT

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	5€	15€	30€	60€

02

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dépot de garantie : 900€

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
10€	30€	90€	150€	300€



03

VÉLO ÉLECTRIQUE PLIANT

Dépot de garantie : 900€

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
13€	40€	/	/	/



05

VÉLO CARGO BIPORTEUR ET TRIPORTEUR

Dépot de garantie : 900€

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	50€	150€	/	/



06

VÉLO CARGO LONGTAIL

Dépot de garantie : 900€

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	50€	150€	/	/



ACCESSOIRE REMORQUE ENFANT

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	10€	30€	60€	120€

LE PETIT +

Un gilet réfléchissant ainsi qu'un casque vous sont fournis gratuitement pendant toute la durée de la location !





Pour profiter de votre vélo en toute sérénité, pensez à faire assurer votre vélo auprès de votre assureur habituel ou auprès de notre partenaire Tulip.

POUR QUELS MODÈLES ?

TOUS ! L'assurance couvre tous les types de vélos, du classique au cargo, ainsi que les vélos à assistance électrique, pour une durée de 1 à 12 mois.

NB : L'assurance Tulip n'est pas disponible pour les locations de 1 semaine en VAE, Vélo pliant et Tricycle.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ASSURANCE ?

GARANTIES CASSE & VOL

- ✓ Casse accidentelle gênant l'utilisation du vélo
- ✓ Vol par effraction et/ou agression
- ✓ Vol du vélo attaché à un point fixe
- ✓ Vandalisme

EXCLUSION CASSE & VOL

- ✗ Dommages esthétiques sans impact sur l'utilisation
- ✗ Vol ou dommage des accessoires
- ✗ Vol de la batterie seule
- ✗ Crevaisons

QUEL SERA MON RESTE À CHARGE ?

CASSE

10% des réparations (minimum 10 €)

VOL

10% de la valeur du vélo (ou 20% pour un vol avec batterie)

COMBIEN ME COÛTERA L'ASSURANCE ?

- Vélos classiques : **4€/mois**
- Vélos à assistance électrique (VAE) : **8€/mois**
- Vélos pliants : **10€/mois**
- Tricycle électrique : **21€/mois**
- Vélo cargo triporteur : **17€/mois**
- Vélo cargo biporteur : **25€/mois**
- Vélo longtail : **17€/mois**

COMMENT SOUSCRIRE ?

EN MOINS DE 5 MINUTES

Scannez le QR code, indiquez le type de vélo, la durée de location, vos informations personnelles, et voilà !



QUAND SOUSCRIRE ?

EN LIGNE !

Vous pouvez souscrire lors de la réservation en ligne ou au moment de la location. Vous avez 24h après réception du vélo pour souscrire à l'assurance.

NB : Après ce délai, la souscription reste possible, mais vous devrez faire constater l'état du vélo par notre expert en prenant préalablement rendez-vous au dépôt Cycloplus.

Horaires d'ouverture

Le service Cycloplus est ouvert au public (sauf jours fériés) :

Dépôt Cycloplus

23, rue Théophile Lamy
18000 BOURGES

☎ **02 48 50 82 82**

Lundi et mercredi de 13h à 17h
Vendredi de 14h à 19h

Saint-Florent

NOUVEAU

Rue Fernand Léger
ZI de la Vigonnière
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER

☎ **02 48 55 23 37**

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à
12h, le jeudi de 13h30 à 16h30

Espace Nation

1, place de la Nation
18000 BOURGES

☎ **02 48 27 99 99**

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h
Samedi de 9h à 12h15
et de 13h45 à 17h

Plus d'informations sur

www.agglobus.com



Scannez
pour réserver !

